

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-830579

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : AA919

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DINA RACHID

Date de naissance : 18/11/1948

Adresse : Rue Med Belhassen SLOUZZANI

Résidence ZOMA B6

Rabat-Agdal

Tél. : 0661 402 9561

Total des frais engagés : 1188,10 =

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LACHKAR Azzouz
Professeur d'Urologie
Chirurgien Urologue
46 Avenue de France, N°4 Agdal
Rabat - Tel : 05 37 77 02 22

Date de consultation : 06/12/2023

Nom et prénom du malade : DINA RACHID

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Prostatisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at

médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Le : 06/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-830579

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute
réclamation ultérieure.

Matricule : AA919

Nom de l'adhérent(e) : DINA RACHID

Total des frais engagés : 1188,10

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4.12.2023	CS	200 dh		Professeur Dr A. AGHAZ INP: 111111111111 Chirurgien ORL 10, Avenue de France, N° Ag/ Dr A. AGHAZ 06 22 22 22 22 Professeur Dr A. AGHAZ Chirurgien ORL 10, Avenue de France, N° Ag/
4.12.2023	Éch. g	200 dh		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie EL HAMMAM (ép. BELMA) 10 Avenue EL HAMMAM Antananarivo 101 Tél: 03 37 92 2529	11/11/13	285,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RÉGLEMENT DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

الدكتور لشقار عزوز

أستاذ جراحة المسالك البولية

اختصاصي في أمراض و جراحة الكلى و المسالك البولية والتسلسليه

أستاذ سابق بكلية الطب - الرباط

جراح سابق بالمستشفى الجامعي ابن سينا - الرباط

جراح سابق بالمستشفى الجامعي بروان - فرنسا

جراحة الكلي، المسالك البولية و التنسالية

أمراض و جراحة البروستاتا

جراحة و تقوية حصى الكلي و المسالك البولية

جراحة و علاج سرطان الكلي ، المسالك البولية والجهاز التنسالي

القمع عند الرجل ، العجز الجنسي، الختانة

فحص و العلاج بالمنظار

Doctor LACHKAR Azzouz

Professeur d'urologie

Chirurgien Urologue

Ex professeur à la faculté de médecine-Rabat

Ex praticien hospitalier au CHU Ibn Sina-Rabat

Ex chirurgien urologue attaché au CHU de Rouen-France

Chirurgie des Reins, Voies Urinaires et génitales

Reins, Vessie, Prostate, Appareil génital

Calculs des voies urinaires - Lithotripsie extra corporelle

Cancérologie urologique et génitale

Sérité masculine, Impuissance sexuelle, Circoncision

Endoscopie des voies urinaires

Rabat, le 04.12.2023

Mrs Dima Rachid

174.80 Tlegaflox 500 mg

1x4x2/jx20j

Algixine 250 mg

1x4x3/jx10j

47.90.

TGST

147.10 Dr. Lachkar Azzouz

HARMACHE GARE AGDAL
DR. LASHKAR LAZRAO
GARE LG RABAT AGDAL
TYPE : 102028374
TEL : 1637 774 20

1x4x10j (les soirs
au couché)

788.10

Dr. LACHKAR AZZOZ
Professeur de Chirurgie
Chirurgien Urologue
46, Avenue de France
Rabat 10000
Tél: 0537 77 02 22

Avenue de France, Résidence Atlas 46, Appt. N°4 , Agdal-Rabat
Près de la station du Tramway « Avenue de France »

شارع فنسا، إقامة الأطلس رقم 46 ، شقة رقم 4

قرب محطة طرامواي شارع فنسا - أكدال - الرباط

GSM : 06 68 83 13 86 - المحمول : 0537 77 02 22 - الهاتف : 0537 77 02 22

PPU 147.50 DH

STLIP 10

LIPZOSINE

ced
x h

47,90

PPU: 177.90 DH
PER: 03/2020
LOT: 16223019

8/180

ced
x h

Docteur LACHKAR Azzouz

Professeur d'Urologie

Chirurgien-Urologue

Mr Dinia Rachid

04/12/2023

Renseignements cliniques: prostatisme

ECHOGRAPHIE

Reins de taille et de morphologie normale

Absence de dilatation des cavités pyélo calicielles

ICM conservé

Absence de Lithiase rénale

Vessie de bonne capacité, à paroi épaisse et a contenu homogène : absence de lithiase de vessie

Prostate augmentée de volume

*Dr. LACHKAR AZZOUZ
Professeur d'Urologie
Chirurgien Urologue
46, Avenue de France N°4
Rabat - Tél/Fax : 0537 77 02 22
GSM : 0668 83 13 86*

Avenue de France –Résidence Atlas N° 46, Appt N°4, Agdal-Rabat
Prés de la station du tramway »Avenue de France »

Tél/Fax : 0537 77 02 22. GSM : 0668 83 13 86